



Paudex, le 21 juin 2021  
SCH/KOP

## PROCÈS-VERBAL

de la 48e Assemblée générale de l'Association Vaudoise des Employés en Assurances  
Sociales

---

**Présidence :** M. David Chenevard

**Secrétaire :** M. Sébastien Cherix

---

En raison de la situation extraordinaire liée au coronavirus, l'Assemblée générale de l'AVEAS, initialement prévue le 9 septembre 2020, n'a pu avoir lieu. Les assemblées générales font en effet partie des manifestations interdites par l'ordonnance Covid-19 adoptée par le Conseil fédéral.

Pour ne pas bloquer la vie associative, cette même ordonnance donne aux associations la possibilité de soumettre l'exercice du droit de vote par écrit ou sous forme électronique, indépendamment de la forme prévue par les statuts.

Le Comité de l'AVEAS a dès lors décidé de tenir l'Assemblée générale 2020 de manière virtuelle, par voie de circulation. A cet effet, l'ensemble des documents relatifs au vote, soit : les comptes 2019-2020, le rapport de vérification 2019-2020, le budget 2020-2021, ainsi que le bulletin de vote ont été mis à disposition sur notre site internet.

C'est le mercredi 16 juin 2021 que s'est tenue ce que les directives fédérales appellent « l'Assemblée résiduelle ». Celle-ci a eu lieu au Pointu, à Lausanne, à 10h00 en présence du Président et du Secrétaire soussigné, qui ont pris connaissance des résultats des votes émanant des membres.

Sur l'ensemble de nos membres, 53 ont répondu au bulletin de vote. Les décisions suivantes ont été entérinées :

- Les comptes 2019-2020 ont été acceptés à l'unanimité, moins 3 abstentions ;
- Le rapport des vérificateurs a été accepté à l'unanimité, moins 3 abstentions ;
- Le budget 2020-2021 a été accepté à l'unanimité, moins 5 abstentions ;

Malgré la situation sanitaire, le Comité a continué à œuvrer dans les domaines qui lui sont chers.

**La commission des manifestations** a pu organiser un séminaire sur les successions, juste une semaine avant le semi-confinement du 7 mars 2020.

**La commission de formation** nous a communiqué les taux de réussite suivants pour les examens de « Généraliste » :

- Examen de décembre 2019 : 62%
- Examen de juillet 2020 : 80%
- Examen de septembre 2020 : 68%

La FEAS, nous a informé des taux de réussite suivants pour les brevets 2019 :

Réussis FEAS : 562	AVEAS : 37	Meilleure moyenne AVEAS : 5.3
Echecs FEAS : 245	AVEAS : 29	Moyenne la plus basse AVEAS : 1.0

Les résultats des examens 2020 :

Réussis FEAS : 532	AVEAS : 31	Meilleure moyenne AVEAS : 5.4
Echecs FEAS : 263	AVEAS : 22	Moyenne la plus basse AVEAS : 1.5

L'enseignement en présentiel avait été interdit par nos autorités. N'ayant plus l'autorisation de réunir les élèves en présentiel, le comité a dû réinventer la façon de dispenser les formations. Les intervenants ont su adapter leur manière d'enseigner à distance pendant la crise.

Le comité a d'ailleurs pris en charge la formation de tous nos intervenants, en collaboration avec l'institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP), afin qu'ils soient le plus à l'aise possible avec les outils numériques et pour qu'ils puissent relever le défi des cours en ligne.

Avec nos meilleures salutations.

ASSOCIATION VAUDOISE DES EMPLOYÉS EN ASSURANCES SOCIALES

Le secrétaire :



Sébastien Cherix